NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/482
27 avril 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 27 AVRIL 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉRYTHRÉE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse que le Ministère érythréen des affaires étrangères a publié le 26 avril 1999 après que l'Ambassadeur Mohamed Sahnoun s'est rendu à Asmara (voir annexe).

Dans le communiqué de presse, le Ministère des affaires étrangères réaffirme l'appui de l'Érythrée à l'Accord-cadre de l'Organisation de l'unité africaine et sa volonté de l'appliquer.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Haile MENKERIOS

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 26 avril 1999 par le
Ministère érythréen des affaires étrangères

L'Érythrée réaffirme son appui à l'Accord-cadre de l'OUA
et sa volonté de l'appliquer

Le Président Isaias Afwerki a rencontré cet après-midi l'Ambassadeur Mohamed Sahnoun, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. L'Ambassadeur Sahnoun a remis au Président Afwerki un message du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

L'Ambassadeur Sahnoun avait auparavant rencontré le Ministre des affaires étrangères, M. Haile Weldense, chef de la délégation érythréenne chargée du règlement du conflit frontalier entre l'Érythrée et l'Éthiopie.

Au cours des deux discussions, l'Érythrée a réaffirmé qu'elle souscrivait rigoureusement à l'Accord-cadre de l'Organisation de l'unité africaine adopté lors du Sommet de l'Organe central et déclaré qu'elle appuyait ledit accord et qu'elle était disposée à l'appliquer pleinement. À ce sujet, le Gouvernement érythréen a en outre réitéré sa volonté de redéployer ses forces, comme le prévoit clairement l'Accord-cadre et d'en respecter ainsi la lettre et l'esprit.

L'Érythrée a également informé l'Ambassadeur Sahnoun, comme elle l'avait fait lorsque la délégation de l'OUA s'était rendue à Asmara le mois dernier, qu'elle avait déjà nommé un comité et que le Gouvernement érythréen était prêt à jouer son rôle au sein du Comité de suivi qui sera établi sous les auspices de la délégation de haut niveau de l'OUA, avec l'aide et la participation actives de l'Organisation des Nations Unies.